
- Déclaration liminaire CTSD 26 mars 2021-

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

- 1) Notre fédération ne peut que constater que notre académie et plus particulièrement le département de l'Isère subit de plein fouet **la politique d'austérité du gouvernement dans l'Éducation Nationale.**

Nous avons dénoncé lors du CTSD consacré au premier degré l'insuffisance des moyens accordés, qui ne pourront permettre 'la nécessaire baisse des effectifs dans toutes les classes de manière significative, ne répondra pas aux nécessités du remplacement des personnels en congés, ni au renforcement des postes d'enseignants spécialisés.' C'est pourtant au nom des moyens supplémentaires pour le 1^{er} degré que vous opérez une véritable saignée dans le second degré !

Qu'on en juge :

- **52 suppressions de postes, dont 41 en postes de chaire pour 23 créations dont 6 de chaire dans les collèges de l'Isère. Les seuls soldes positifs étant pour les postes de SEGPA et d'ULIS.**
- **29 mesures de cartes scolaires notamment 7 en anglais, 5 en histoire Géographie et 5 en SVT.**

Cette hémorragie de postes a des conséquences désastreuses pour les élèves : classes surchargées, suppressions de groupes... Et pour les personnels c'est une augmentation des HSA, non choisies, une multiplication des petits compléments de service (17% de moins de 4h, 37% de moins de 6h). Ces compléments représentant une classe, parfois aucune ! Des compléments de service imposés jusqu'à 3 établissements ! 29 collègues perdent leur poste avec une carte scolaire, le droit à mutation est alors réduit avec effet induit d'une augmentation des barèmes.

Le changement de classification de nombreux collèges, à la hausse, n'est pas sans effet non plus sur les conditions des travail des collègues.

C'est pour ces raisons que notre fédération votera contre la proposition faite.

- 2) La FNEC FP FO condamne l'attaque généralisée contre le bac qui se traduit par la généralisation de «bacs locaux», situation aggravée par la suppression des épreuves communes et la généralisation du contrôle continu induisant des règles différentes d'un établissement à l'autre, la suppression de l'anonymat et des risques de pressions supplémentaires sur les enseignants pour «booster» les notes des élèves.

Notre fédération, ainsi que de nombreux élèves de lycée, se demandent quelle sera la valeur de ce **diplôme « maison »**.

- 3) La mise en place des PIAL entraîne une mutualisation et donc une diminution de l'accompagnement apporté aux élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers, les AESH sont ballottés entre plusieurs écoles ou établissements, les conditions de travail se dégradent pour tous, enseignants comme AESH, les casse-têtes deviennent permanents pour les directeurs. Des milliers d'élèves n'ont pas accès aux établissements sociaux et médico-sociaux faute de places en nombre suffisant.

A toute fin utile, nous rappelons les revendications de la FNEC FP FO :

- **L'arrêt de la poursuite de la politique d'austérité budgétaire de l'EN** qui dans notre académie supprime massivement des postes dans le second degré, dégrade les conditions de travail des personnels et d'apprentissage pour les élèves.
- **Le rétablissement des heures, des classes et des postes supprimés.**
La création de classes et de postes nécessaires permettant de répondre à l'augmentation des effectifs.
- **Le rétablissement du bac comme épreuve terminale nationale, anonyme et ponctuelle.**
- **L'augmentation du point d'indice.**
- **Le respect du statut des personnels enseignants, tel qu'il était défini dans le décret du 1950.**
FO rappelle son exigence d'abrogation du décret Hamon qui annualise le temps de travail à 1607 h et de la loi de transformation de la fonction publique.
- **L'abandon des PIAL et un vrai statut pour les AESH.**

Notre Fédération soutient les AED dans leur grève qui a débuté le 20 mars.

La FNEC soutiendra l'appel à la grève et la mobilisation du 8 avril concernant ces personnels.

**La FNEC FP FO demande l'ouverture immédiate de négociations
afin de répondre aux revendications légitimes de ces personnels.**

Nous vous remercions.